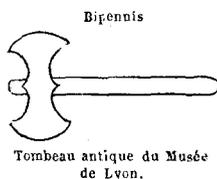


servir pour dégrossir les blocs, surtout ceux de pierre tendre ; ce serait encore dans ce sens qu'ils y auraient attaché la signification d'un travail primitif.

Les haches de ce genre, pourvues d'un long manche, forment la hache d'armes. Les Romains en avaient de doubles nommées *bipennis*. Le musée de Lyon en possède la représentation sur un magnifique sarcophage en marbre de Paros, sans aucune inscription.



Après avoir suffisamment établi, à l'aide des auteurs anciens, ce qu'ils entendaient par *ascia*, examinons la représentation qui est taillée ou gravée sur nos tombeaux gallo-romains.

Évidemment, ce n'est pas l'*ascia* de Vitruve, ni celle de Palladius, c'est donc l'*ascia* de la loi des douze tables, ou celle citée par saint Jérôme, ces deux dernières ayant toutes deux la même forme. Mais, comme il ne s'agit ici que de monuments de pierre, il est certain que c'est bien exactement le  $\lambda\alpha\chi\epsilon\upsilon\tau\epsilon\rho\iota\omicron\nu$  des Grecs, celui qui est appelé par les Latins *ascia*, comme le dit saint Jérôme lui-même : c'est-à-dire l'*ascia lapidaria*. Nous en avons la preuve d'abord par le cippe trouvé à Bordeaux en 1826, et figurant un vieillard tenant de la main droite une *ascia* exactement conforme à celle représentée sur nos tombeaux, et de la main gauche une règle graduée. Ce cippe représente la figure d'un tailleur de pierre (1). Sur les

(1) Le même monument est cité par M. A. de Caumont, dans son *Rudiment d'archéologie*, page 369.